

EXCLUSIF



Actuelle Première échevine, Christine Defraigne veut tourner la page de la politique en 2024. © L.H.

Christine Defraigne plus candidate à Liège en 2024

Actuelle Première échevine de Liège, Christine Defraigne n'ira pas plus loin que les deux prochaines années. La libérale ne sera plus candidate en 2024, que ce soit à la Ville ou à la Région. Véritable machine électorale, elle veut tourner la page.



Gaspard GROSJEAN

Rédacteur en Chef

C'est un véritable séisme politique qui aura lieu en 2024 en bord de Meuse.

Et pour cause, puisque la libérale Christine Defraigne arrêtera la politique en 2024, année électorale cruciale par excellence durant laquelle se tiendront cinq scrutins. Sa décision est prise et semble inéluctable. L'intéressée ne sera donc tête de liste ni à la Région, ni à la Ville de Liège.

Contactée par nos soins, la principale intéressée souligne simplement qu'elle « ne souhaite pas s'exprimer sur le sujet pour l'instant ». La Meuse peut toutefois confirmer cette information capitale, à savoir que dans deux ans quasiment pile-poil, ce sera la fin de la carrière politique de l'une des plus emblématiques élues libérales de ces dernières années. C'est d'ailleurs grâce à elle que le MR est revenu dans la majorité de la Ville de Liège avec le PS grâce à son côté « libéral-social » et à sa prise de distance « intelligente » avec Georges-Louis Bouchez dont elle ne partage pas totalement la ligne politique. D'où la création d'une liste baptisée « MR pour Liège ».

Machine à voix

Pour les libéraux, son départ de la politique sera un coup dur, c'est un euphémisme. Car Christine Defraigne pèse lourd, très lourd même, électoralement parlant. Rappelons ainsi ses 27.842 voix de préférence en 2014 lorsqu'elle était tête de liste MR à la Région sur l'arrondissement de Liège. Verdict : elle décroche à titre person-

nel le 3^e meilleur score de Wallonie et fait progresser le MR de plus de 2 % quand le PS en perd plus de six ! Quelques années plus tard, en 2018 comme tête de liste aux communales en Cité ardente, elle rafle 6.277 voix de préférence. C'est certes 5.000 de moins que Willy Demeyer, mais cela reste le 2^e score sur Liège-Ville tous partis confondus. Surtout, après 36 années passées dans l'opposition, les libéraux retrouvent donc la majorité.

Soutien du clan Michel

En interne, c'était par contre plus compliqué. On sait qu'elle n'a pas été épargnée par les coups bas. En choisissant de soutenir le clan Michel contre Didier Reynders alors que le tout Liège était acquis à ce dernier. Lors de la prise de pouvoir de Charles Michel à la tête du MR, elle ne sera pas récompensée

En 2018 à Liège, elle rafle 6.277 voix de préférence. Surtout, après 36 années passées dans l'opposition, les libéraux retrouvent la majorité.

comme elle l'espérait, elle qui se voyait bien à la Justice par exemple. Au Final, Christine Defraigne héritera uniquement du perchoir du Sénat. Certes, au niveau protocolaire, le poste est important. Dans les faits, beaucoup moins. C'est le début de sa posture d'électron libre, n'hésitant pas à dire tout haut ce qu'elle pense. Pas en phase avec la version « GLB » du libéralisme, elle se présente face à lui lors de l'élection présidentielle du MR. La Liégeoise va échouer, mais récolte néanmoins 14 % des voix.

Il n'en reste pas moins que ce départ annoncé n'est, si l'on prend

un peu de recul, pas si surprenant que ça. Il nous revient que l'actuelle Première échevine de Liège a d'autres projets professionnels, comme retourner « full time » à son cabinet d'avocats. À 60 ans, elle estime aussi avoir fait le tour de la question en politique. Autre élément : l'état des finances de la Ville de Liège. Personne ne le nie, la situation est extrêmement difficile. Titulaire de cette compétence, Christine Defraigne n'est pas toujours en phase avec les décisions prises par le bourgmestre Willy Demeyer sur le sujet. Elle avait même tapé du poing sur la table, plus menaçante que d'habitude, pour faire prendre conscience de la situation.

Finances délicates

Car la libérale ne veut en aucun cas devoir assumer des finances alarmantes. « Elle qui ne cesse de tenter de convaincre qu'il faut des réformes profondes et structurelles pour éviter la faillite », nous confie un membre du collège liégeois. Et cet autre d'abonder dans le même sens : « Elle se fatigue vraiment à cette tâche, parfois vainement. » Bref, c'est donc cet ensemble d'éléments qui a abouti à sa décision de tourner la page en 2024. Seul demeure un (très) léger point d'interrogation quant à une présence sur la liste communale en dernière place, pour « pousser ». « C'est un point d'interrogation très très léger, voire même inexistant », nous confie-t-on encore. Et une observatrice avisée de confier : « Christine avait dit qu'elle ne ferait qu'un seul mandat en commençant la législature. Et donc, elle tient parole. »

Autant dire que le chantier pour le MR à Liège-Ville s'annonce tout bonnement gigantesque pour assurer une relève d'un tel poids. ■

« Elle ne cesse de tenter de convaincre qu'il faut des réformes profondes et structurelles pour éviter la faillite. Elle se fatigue vraiment à cette tâche, parfois vainement »

SA CARRIÈRE

En 10 dates

- Christine Defraigne est née le 29 avril 1962 à Liège.
- Le 1^{er} octobre 1984 : elle devient avocate au Barreau de Liège.
- En décembre 1985 : elle est conseillère au cabinet du vice-Premier ministre et ministre des Réformes institutionnelles, Jean Gol.
- En 1989 : elle devient conseillère communale à Liège.
- En 1999 : elle est élue membre du Parlement wallon et du Parlement de la Communauté française.
- En 2003 : elle devient présidente du groupe MR au Sénat.
- En 2010 : elle est élue à la présidence de la commission de la Justice au Sénat.
- Le 14 octobre 2014 : Christine Defraigne devient présidente du Sénat.
- En 2018 : elle devient échevine de la Ville de Liège en charge des Finances, du Budget et des Cultes, de l'Urbanisme et du Patrimoine, de l'Égalité Femmes-Hommes et du Bien-être animal.
- En 2024 : l'intéressée va tourner la page d'une carrière politique longue de 35 ans. ■



Jeune conseillère communale, en 1989. © M.H.



Lors d'une conférence de presse à Liège. © M.C.



Lors de son arrivée au Sénat, en 2003. © Beiga

Rendez-vous un peu plus loin dans ce journal

Semaines du vin Spar

jusqu'au 2 novembre inclus !



monspar.be